

Risques psychosociaux et télétravail (1 jour)

Domaine d'intervention : Psychologie du travail / Qualité de vie au travail

OBJECTIFS

- Connaître le cadre législatif des risques psychosociaux et du télétravail
- Construire une représentation commune du télétravail
- Savoir identifier les risques et les avantages du télétravail en lien avec la notion de santé au travail
- Manager ses équipes en télétravail dans le cadre de la prévention des risques pour la santé psychologique

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux managers et aux fonctions d'encadrement.

PRÉREQUIS

Formation ou sensibilisation aux risques psychosociaux

MÉTHODES MOBILISÉES

MODALITES PEDAGOGIQUES

Méthode expositive (diaporama) alternant avec participation à des cas concrets (apports de cas concrets le formateur). Réflexions sur des cas pratiques apportés par les participants. Exercices pratiques : mise en place d'un protocole de télétravail dans l'entreprise

- Exposition auprès des participants des méthodes, des pratiques et des difficultés
- Apports théoriques et méthodologiques en décomposant les différentes notions de souffrance et de bien-être au travail, des risques psychosociaux en lien avec le télétravail
- Exercices pratiques individuels ou en petits groupes sur l'analyse des risques psychosociaux dans la mise en place d'un protocole de télétravail
- Activités de réflexion sur les pièges à éviter et sur les facteurs de succès dans la mise en place d'un protocole de télétravail
- Prise en compte de la législation, des acteurs ressources internes et externes.

MOYENS ET OUTILS

La formation propose les modalités du présentiel avec des salles équipées dans les locaux du Cnam.

Les supports de la formation et ressources liés au thème seront fournis au stagiaire.

INTERVENANT

Notre intervenant est un expert dans son domaine d'intervention et dans sa capacité à partager son expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Huguette ORSERO, psychologue.

Valeria REYES MOREAU, Chargée de projet sénior, Consultante formatrice



Dates

Nous consulter



Durée

7 heures



Lieu

Cnam, 25 boulevard Guy Mollet, Nantes

Dans l'un de [nos sites](#)
Cnam Pays de la Loire

Ou bien dans les locaux de votre organisation



Horaires

Présentiel 9h00-12h30 et 14h00-17h30 (accueil dès 8h45)



Accessibilité

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour vos questions spécifiques un référent Cnam est dédié à l'accompagnement : handi@cnam-paysdelaloire.fr (mention à conserver)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Lors de la formation, les acquis du participant seront évalués au regard des objectifs
- La formation fait l'objet d'une auto-évaluation, d'un positionnement à l'entrée et à la sortie (questionnaire)
- Une évaluation de satisfaction est proposée auprès de chaque stagiaire.
- Une attestation de formation sera remise à chaque participant.
- Dispositif non certifiant

PROGRAMME

• Télétravail et risques pour la santé au travail

Comprendre l'articulation entre risques psychosociaux et télétravail, définir le cadre du télétravail pour une meilleure qualité de vie au travail, connaître le cadre réglementaire du télétravail, identifier les actions à mettre en place permettant de prévenir ou de diminuer les risques

• Télétravail et management

Analyser le cadre de travail des collaborateurs, identifier les missions pouvant faire l'objet de télétravail, identifier les risques pour la santé au travail, prévenir l'isolement des télétravailleurs, les conflits entre vie personnelle et professionnelle, maintenir leur autonomie et favoriser le développement des compétences, savoir adapter les modalités de reconnaissance, identifier comment entretenir la collaboration des équipes

• Cas pratiques

Mise en place d'un protocole de télétravail au sein de votre entreprise
Cas pratiques basés sur les situations de terrain apportées par les participants

Evaluation

- Évaluation de la formation
- Feedback des participants de la journée de formation
- Evaluation « à chaud » : questionnaire d'évaluation

Délai d'accès

Jusqu'à 48h avant le début de la formation et en fonction des places restantes et d'un minimum d'inscrits.

Tarifs

Nous consulter

Nombre de stagiaire maximum 12 par formation

Conditions générales de vente sur le lien [suivant](#)

Contact

Pôle Travail et Développement
02 40 16 10 79

poletravailtdevelopment@cna-m-paysdelaloire.fr

Pour aller plus loin

- Usure professionnelle et burn-out (1 jour)
- Gestion du stress (2 jours)
- Gestion des émotions (1 jour)
- Gestion des conflits (2 jours)
- Harcèlement moral et violences psychologiques au travail (1,5 jours)
- Piloter la qualité de vie au travail (2 jours)
- Risques psychosociaux pour CSE (2 jours)
- Favoriser la qualité de vie au travail à travers des outils de sophrologie (1 jour)

Points forts de la formation

- Formation assurée par un professionnel
- Modalités pédagogiques actives et participatives

Taux de satisfaction

Ce programme n'a pas encore bénéficié d'évaluation.